

## **CPAS de Wellin – Note de politique générale 2019**

Proche de la population, la commune est particulièrement bien placée pour aider celles et ceux qui, pour diverses raisons liées aux circonstances de la vie, ont besoin d'aide sur le plan social, médical ou psychologique.

C'est la raison d'être du CPAS.

L'action sociale existait déjà au Moyen Age. Et c'est en 1925 que le Parlement belge vote la loi créant les « Commissions d'assistance publique ». Un changement important intervient en 1976, lorsque sont créés les « Centres publics d'aide sociale » (CPAS), le droit à l'aide sociale pour permettre à chacun de « mener une vie conforme à la dignité humaine ». Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002, les CPAS ont été renommés « Centres publics d'action sociale ».

Chaque mot a son importance dans la définition du rôle de cette institution.

1. Centre : le CPAS centralise un large éventail de services.
2. Public : le CPAS est accessible à tous. Chacun peut y venir, y entrer, y demander de l'aide.
3. Action : le CPAS est un service généraliste. Outre l'aide financière, les gestions et médiations de dettes, la réinsertion sociale et professionnelle, le CPAS peut mener de multiples actions de sensibilisation évoquant différentes thématiques comme les assuétudes, le soutien à la parentalité, la santé mentale, ...

Il faut donc s'employer à modifier l'image d'un CPAS qui donne et assiste, mais plutôt un CPAS ouvert à toutes et tous, quelles que soient leurs conditions de vie.

Un CPAS qui rend la personne plus autonome et actrice de sa propre vie, afin qu'elle soit encore plus belle.

4. Sociale : chaque individu a droit à une existence conforme à la dignité humaine.

Le champ d'action du CPAS est donc très vaste et peut donc même aller jusqu'à créer des services à la population en fonction de besoins existants.

Que constate-t-on aujourd'hui sur notre commune ?

- De multiples initiatives citoyennes solidaires ont vu le jour : GAC, donnerie, ...

- Un plan de cohésion sociale remarquable avec toute une série d'actions en faveur de notre population, depuis les jeunes jusqu'aux aînés.
- Une transversalité accomplie entre les différents organismes (EPN, Maca, service social du CPAS, DEFITS, ...).

Cet élan sur notre commune doit continuer et même s'amplifier.

Tenons compte aussi des indicateurs démographiques et socio-économiques de notre commune : faible croissance, population âgée et vieillissante (plus de la moitié de la population a plus de 45 ans).

- Les familles ont aussi évolué : familles éclatées, monoparentales, recomposées, ... Une attention particulière sera donc portée aux enfants afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes droits et attentions que les autres.
- Faire du CPAS un véritable partenaire de l'intégration sociale.

Les relations entre le travailleur social et l'ayant-droit doivent être basées sur une logique de partenariat. Un accompagnement social de qualité, une politique efficace d'insertion professionnelle, une lutte contre les exclusions sociales, culturelles ou technologiques sont autant de leviers à actionner pour permettre à chacun d'être acteur de sa vie.

Notre combat sera d'encourager l'autonomisation au détriment de la logique passive de l'assistance. Le combat sera rude, long et difficile, mais il en vaut la peine et permettra à la personne de se sentir responsable et acteur de sa vie.

Nous n'ignorons pas la charge administrative qui pèse sur les CPAS, mais bien informer les usagers, leur expliquer les procédures, les conditions d'octroi, ... permettra de gagner du temps par la suite et de rendre plus vite autonome.

➤ Renforcer les mesures d'insertion socio-professionnelle.

L'emploi constitue le meilleur rempart contre la pauvreté et le meilleur tremplin vers l'autonomie et l'indépendance.

J'entends donc mettre un focus sur l'insertion au sens large et développer une interaction avec le monde de l'entreprise locale et les différents partenaires. La collaboration avec *Défis* doit encore s'intensifier avec davantage de synergies entre les communes.

- L'accès à la culture renforce l'estime de soi et l'appartenance. L'achat de tickets « Article 27 » sera poursuivi afin de permettre à tout un chacun de pouvoir accéder aux activités culturelles.

- Des collaborations et des synergies seront poursuivies avec l'EPN afin de briser la facture numérique.
- Des actions de sensibilisation liées à la santé à toutes les étapes de la vie seront organisées en partenariat avec les écoles, les associations et les services existants.
- Un nouveau plan de cohésion sociale doit s'écrire pour les cinq années à venir. Celui-ci sera le prolongement de tous les projets initiés durant l'ancienne législature en y intégrant le projet d'épicerie sociale.

Deux gros projets relatifs aux bâtiments ont été initiés en 2018, à savoir la rénovation des pavillons du CPAS de Chanly et la création de deux logements à l'étage de l'ancienne agence Belfius. La rénovation des pavillons est pratiquement terminée. Il reste la rénovation des salles de bain. Quant à la création de deux logements au centre de Wellin, le bureau NOVE est auteur de projet et collaborera avec les services travaux de la commune pour la réalisation.

Ces projets n'ont malheureusement pas encore intégré de recettes dans le budget. Mais 2020 laissera apparaître une embellie avec la location de ces bâtiments.

Le budget 2019 est donc un budget prudent et réaliste, en tenant compte d'impératifs incompressibles tels que l'augmentation des frais de personnel et le remboursement des prêts liés à l'achat du logement « Belfius » (11 879.51 €) et aux travaux de rénovation des pavillons de Chanly (12 706.88 €).

En ce qui concerne les recettes, étant donné que la gestion des dernières années a permis de dégager des bonis, il nous paraît logique d'utiliser notre Fond de réserve ordinaire pour compenser l'augmentation du déficit. Cela permettra de diminuer l'intervention communale de 50 000 €.

La réussite du bon fonctionnement d'un CPAS est liée à un travail d'équipe et de réseaux. Je veux d'abord remercier tous mes prédécesseurs qui se sont engagés avec enthousiasme, passion, mais aussi pragmatisme.

Je veux aussi souligner la patience, l'écoute, la détermination des travailleurs sociaux et administratifs qui effectuent un travail de qualité et d'efficacité pour le bien de toutes et tous, en maintenant ce fragile équilibre entre l'aide et la bonne santé financière de l'institution.